**Pacte mondial pour une migration sûre, ordonnée et régulière - Conférence régionale d'examen africaine - 26 août 2021 (virtuelle), 15h00 à 16h30 Heure Afrique de l’Est (EAT)**

**Note conceptuelle**

1. **Titre: Mobilité humaine dans les contextes de catastrophes et de changement climatique en Afrique**
2. **Contexte**

Les catastrophes liées aux risques naturels et les effets néfastes du changement climatique sont parmi les moteurs les plus importants et les plus communs de la mobilité humaine à travers l'Afrique. Sans action climatique mondiale et nationale urgente, l'étude Groundswell de la Banque mondiale prévoit qu'en Afrique subsaharienne, plus de 86 millions de personnes pourraient se déplacer à l'intérieur des frontières de leur pays d'ici 2050.

La région de l'IGAD est considérée comme l'une des plus vulnérables à la variabilité et au changement climatique. Les différentes formes de mobilité humaine vers, depuis et au sein de la région de l'IGAD reflètent la gamme de facteurs complexes et structurels qui peuvent obliger les personnes à se déplacer. Comment les gouvernements peuvent-ils mieux se préparer aux mouvements de population dans le contexte des catastrophes et des impacts négatifs du changement climatique ? Comment soutenir et protéger efficacement les personnes affectées, comment éviter les déplacements dans ces contextes ? Comment l'Afrique peut-elle renforcer les solutions pour les migrants contraints de se déplacer dans le contexte des catastrophes et des effets néfastes du changement climatique ? Et comment mieux protéger les personnes en situation de déplacement transfrontalier dans le contexte des catastrophes et du changement climatique ?

1. **Objectif de la session**

La session parallèle, co-organisée par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la Plateforme sur les déplacements en cas de catastrophe (PDD) présentera comment les initiatives nationales en cours au niveau régional et national à travers l'Afrique visent à minimiser les facteurs défavorables et structurels qui obligent les personnes à quitter leur pays d'origine, tout en facilitant également une migration sûre, ordonnée et régulière dans le contexte des catastrophes, du changement climatique et de la dégradation de l'environnement dans la zone de l'IGAD et d'autres régions d'Afrique. Entre autres initiatives, l'événement parallèle présentera et discutera du programme conjoint « Traiter les causes et faciliter une migration sûre, ordonnée et régulière dans les contextes de catastrophes et de changement climatique dans la région de l'IGAD » mis en œuvre par l'IGAD, l'OIM, le PDD (organisé par UNOPS), l'OIT, le HCR et le Centre d'application et de prévision climatique de l'IGAD (ICPAC), financés par le Fonds fiduciaire multipartenaire pour la migration (MPTF). L'événement parallèle mettra en lumière les principales initiatives nationales et régionales sur la mobilité humaine liée au climat, y compris les initiatives en cours des États membres, du PNUD et d'autres parties prenantes, notamment le PDD, l'Initiative africaine pour la migration climatique (ACMI). Les perspectives des communautés locales, ainsi que les meilleures pratiques et les leçons apprises seront présentées et les principaux domaines d'action prioritaires et les recommandations politiques seront identifiés.

1. **Contributions aux domaine(s) thématique(s)**

Les contributions viseront les différents secteurs en répondant aux objectifs 1, 2 et 5 du PMM et traiteront le domaine thématique 1 : Veiller à ce que la migration soit volontaire, ordonnée et régulière ; et le domaine thématique 4 : Améliorer l'élaboration de politiques fondées sur des valeurs et des preuves et renforcer la coopération en matière de migration.

1. **Sujets à traiter**

* Améliorer les modèles et les données sur la mobilité humaine causée par le climat pour l'élaboration de politiques fondées sur des preuves, y compris des analyses sur la façon dont le changement climatique affecte les modèles de mobilité humaine à la fois à l'intérieur des pays et au-delà des frontières.
* Pratiques efficaces de protection des migrants contraints de se déplacer et/ou incapables de rentrer dans le contexte des catastrophes et des effets néfastes du changement climatique, en particulier les femmes migrantes et celles en situation de vulnérabilité.
* Faciliter une migration sûre, ordonnée et régulière, notamment par la mise en œuvre de cadres politiques nationaux et régionaux en matière de migration.
* Renforcer la résilience et la capacité d'adaptation aux risques et catastrophes liés au climat dans tous les pays, y compris par le biais d'initiatives en cours au niveau national et régional qui ont réussi à relever les défis de la mobilité humaine dans les contextes de catastrophe et de changement climatique.
* Définir des domaines prioritaires et élaborer des recommandations pour des réponses politiques et programmatiques clés sensibles au genre.

1. **Public cible**

Organisations internationales et régionales, gouvernements nationaux et autorités locales, OSC, universités et groupes de réflexion.

**7. Liste d’orateurs**

* Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) – Mme Fathia Aboubacar Alwan, Directrice de la santé et du développement social
* Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ)
* Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
* Commission du bassin du lac Tchad, représentant la région du Sahel et perspectives sur la mobilité humaine transfrontalière induite par le climat
* Le gouvernement du Kenya
* Plateforme sur le déplacement en cas de catastrophe (PDD)
* Initiative pour la migration climatique en Afrique (ACMI) – Dr. Kamal Amakrane, responsable
* Représentant des organisations de la société civile/communautés des régions frontalières (de l'initiative transfrontalière dans le cluster Karamoja)

1. **La session engage-t-elle de nouvelles parties prenantes dans la mise en œuvre, le suivi et l'examen du Pacte mondial ?**

La session visera à avoir des représentants des OSC et des communautés affectées, y compris des zones transfrontalières.

**9. Partenaire(s) organisateur(s)**

Partenaires de projets IGAD, PNUD, PDD, MPTF

**10. Point focal principal (un seul )**

Lena Brenn-IGAD Conseillère en déplacement en cas de catastrophe ([lena.brenn@igad.int); Hyewon Jung](mailto:lena.brenn@igad.int) – Conseiller régional du PNUD en mobilité humaine ([hyewon.jung@undp.org)](mailto:hyewon.jung@undp.org)

**11. Plateforme de réunion en ligne à utiliser (doit permettre l'interprétation en direct)**

L'IGAD et le PNUD fourniront un lien zoom et la session se déroulera en anglais avec de l’ interprétation simultanée vers le français.